

La fessée, c'est terminé



Gifle, claque, fessée : les députés ont voté un projet qui vise à interdire tous les châtiments corporels sur les enfants. Reste à savoir où se trouve la limite entre la vraie fessée et la petite tape...

Les députés ont ainsi voté ce week-end un texte qui était attendu depuis longtemps, notamment par nos voisins européens qui jugent barbare et dépassée la « pédagogie de la gifle » . La France avait même été critiquée en 2015 par le Conseil de l'Europe, une organisation européenne chargée de défendre les droits de l'homme (et donc de l'enfant). À la même époque, un sondage avait révélé que 70 % des Français étaient contre l'interdiction de la fessée...

La loi ne prévoit pas de sanction pour les parents : il s'agit surtout de faire entrer l'interdiction de la fessée dans les mentalités. Il faut connaître la limite : les spécialistes de la pédagogie estiment que frapper un enfant ne résout rien et serait même signal d'une impuissance parentale.

L'opinion se divise sur la question. D'un côté les parents qui disent « *Une fessée ce n'est pas de la torture...Je pense qu'un enfant de 4 ans comprendra mieux avec une fessée que si on lui explique ce qui ne va pas* ». Pourtant les députés ont inscrit dans la loi cette idée contraire : « *Pourquoi appelle-t-on cruauté le fait de frapper un animal, agression le fait de frapper un adulte et éducation le fait de frapper un enfant ?* »

Adapted from <http://www.geoado.com/actualites/la-fessee-cest-terme-60992>

Theme 1:

Being a young person in French-speaking society

Families and citizenship

Faites des paires - complétez chaque phrase avec l'expression qui convient [Match sentence halves]

1. Le gouvernement français a introduit une loi
 2. Depuis longtemps les Français utilisent la fessée
 3. La plupart des pays européens considèrent que
 4. Une majorité importante de Français
 5. Quant aux spécialistes éducatifs, la fessée
 6. Au lieu d'enseigner, la punition corporelle
 7. Il y a bien des gens qui
 8. On peut se demander pourquoi il serait
-
- A. le châtiment corporel est démodé et trop brutal.
 - B. n'est pas efficace.
 - C. comme une façon d'enseigner.
 - D. estiment que la fessée n'est pas trop sérieuse.
 - E. acceptable de frapper que les enfants dans notre société.
 - F. montre que les parents ne savent pas exercer leur autorité sans recours à la violence.
 - G. contre la punition corporelle des enfants.
 - H. reste toujours en faveur de la fessée.

Theme 1:

Being a young person in French-speaking society

Families and citizenship

Réponses :

1. G
2. C
3. A
4. H
5. B
6. F
7. D
8. E